

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 05/01/2021

COVID19 : LE POINT SUR LES VACCINS DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

La vaccination est une priorité de santé publique : pour se protéger, protéger les autres, et empêcher la circulation du virus. Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribuera à maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur le long terme.

L'Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC) est le centre des flux de vaccination B (à titre dérogatoire, tous les EHPAD du 90 ont été rattachés au flux B).

A ce titre, il a été équipé la semaine dernière d'un frigo à -80 degrés adapté au stockage du vaccin Pfizer.

La Haute autorité de Santé (HAS) a établi un ordre très précis des populations à vacciner en priorité, qui détermine la stratégie de vaccination mise en œuvre actuellement. Le déploiement de la vaccination se fera donc progressivement suivant une logique simple : priorité sera donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

Ainsi, seront d'abord vaccinés les personnes âgées en établissements, notamment les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et Unité de soin de longue durée (USLD), ainsi que le personnel de ces établissements et des hôpitaux âgés de 50 ans ou plus ou présentant des comorbidités conformément aux recommandations de la HAS.

Cette semaine seront livrées 4875 doses du vaccin à l'HNFC par Santé Publique France, soit avec une semaine d'avance.

Elles permettront d'engager la vaccination dans 11 EHPAD/USLD du Territoire de Belfort représentant 1402 résidents, et 6 EHPAD/ USLD relevant de l'HNFC située dans l'aire urbaine représentant 462 résidents.

La stratégie vaccinale est déjà en préparation depuis plusieurs semaines au sein des EHPAD pour faire les consultations et recueillir les consentements.

Les équipes de l'ARS, de l'HNFC et des EHPAD sont mobilisées pour procéder aux premières vaccinations sous les plus brefs délais.

**Bureau de la représentation de
l'État et de la communication
interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr
Direction du cabinet